

**DEPARTEMENT
DU
GERS**

**COMPTE RENDU DU
Conseil Municipal**

**COMMUNE
DE
LIAS**

Samedi 20 juin 2020

L'an deux mille vingt le 20 juin à 11 heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de LIAS sous la présidence de Monsieur Gérard PAUL, Maire de la commune de LIAS, dûment convoqués le .

Etaient présents : : Monsieur PAUL Gérard, Madame R'MIAL Sonia, Madame LANCELIN Sabine, Madame TAURIAC Nathalie, Madame ALAUX Marie, Madame CHARTRAIN Dominique, Madame DEGOUTTTE Juliette, Madame SADERNE Christelle, Monsieur CECCARELLO Jean-Pierre, Monsieur CASPAR Philippe, Monsieur BILLECCI Bruno, Monsieur LAFARGUE Benoît, Monsieur COLLIGNON BUISSON Jean-Baptiste, Monsieur CARTRON Emmanuel et Monsieur LAPORTE François, formant la majorité des membres en exercice,

Avant donné procuration : Monsieur Emmanuel CARTRON à Monsieur Philippe CASPAR et Madame Sonia R'MIAL a Madame Marie ALAUX

Absentes excusées :

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe CASPAR

Monsieur Gérard PAUL, Maire, ouvre la séance et rappelle aux membres du Conseil Municipal l'ordre du jour :

En préalable il propose de désigner le secrétaire de séance. Il propose Monsieur Philippe CASPAR : cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents,

Monsieur le maire souhaite rajouter un point à l'ordre du jour : Nous avons reçu un courrier de la préfecture concernant la création d'une structure luttant contre l'Ambrosie et la nomination d'un correspondant

À l'unanimité les membres approuvent de mettre ce point à l'ordre du jour

Le procès verbal du conseil municipal du 17 juin ne peut pas être approuvé à cette réunion puisqu'il n'a été terminé dans sa rédaction que vendredi soir et qu'il n'a pas été transmis à l'ensemble des membres du conseil

Monsieur le maire précise donc qu'il sera approuvé lors de la prochaine réunion.

5.4 DOMAINE ET PATRIMOINE -3-1 ACQUISITION

Objet : acquisition d'une maison au coeur du village cadastrée section B n°54 et 55 (pour une contenance totale de 1945 m2)

Délibération: n°2020_06_02_01

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de prendre une délibération de principe en vue de l'acquisition d'une maison de village au coeur du village cadastrée B n°54 et 55 sous réserve d'obtention du prêt et des aides :

Nombres de votants		
Exercice	Présents	votants
15	13	15
Pour	Contre	Abstentions
15	-	0
Date de la convocation :		
Date d'affichage :		

5.2 –FINANCES LOCALES - 7.5 -SUBVENTIONS

Objet : Demande de subvention en vue de l'acquisition d'une maison section B n° 54 et 55

-Délibération n°2020_06_02_02

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de valider ce dossier de demande

Nombres de votants		
Exercice	Présents	votants
15	13	15
Pour	Contre	Abstentions
15	-	0
Date de la convocation :		
Date d'affichage :		

Nomination d'un correspondant pour la lutte contre l'embrosie

Monsieur le Maire propose que ce correspondant soit quelqu'un qui connaît bien la nature et l'environnement agricole : Monsieur François LAPORTE propose sa candidature

Monsieur le maire rappelle les dates de réunions programmées cette semaine

Il précise qu'il va travailler avec Jean-Pierre sur le budget et présentera un document

Monsieur Benoît LAFARGUE demande si on peut ne pas mettre le montant de l'aide de la DETR comme clause suspensive dans la délibération ? Après en avoir discuté monsieur le maire approuve cette proposition

Séance levée à 11 heures 22 minutes